# Contrat de Prestation de Services

Ce contrat est établi entre les parties suivantes :

1. Fournisseur: Société Exemple S.A.

2. Client: Client Exemple SARL

## Conditions Générales

1. Objet du contrat: Fourniture de services conformément aux termes convenus.

2. Durée: Ce contrat prend effet à compter de la signature et est valide pour une durée de 12 mois.

3. Paiement: Les paiements devront être effectués dans un délai de 30 jours suivant la réception de la facture.

4. Résiliation: Chacune des parties peut résilier le contrat en fournissant un préavis écrit de 30 jours.

Signature des parties:

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Fournisseur Client